

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 24570

présenté par  
Mme Corneloup

-----

**ARTICLE 23**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« soixante-deux »

le mot :

« soixante-cinq ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les évolutions démographiques et celles liées au monde du travail semblent justifier d'augmenter l'âge de départ à la retraite. Cette proposition serait accompagnée d'une majoration ou surcote pour ceux qui souhaitent partir plus tard. Il convient de valoriser économiquement ceux qui travaillent plus longtemps.